

PONTCARRÉ



*Village forestier
de la Brie*

S O M M A I R E

Edito	pages	3 - 4
Vie Municipale	pages	5 à 6
Vie Scolaire	page	7
Animations	pages	7 à 11
Vie associative	pages	11 à 14
Divers	pages	14 à 19

Vous désirez rencontrer vos élus mais vous ne connaissez pas bien leurs noms, consultez cette présentation succincte, elle vous servira de guide :

MAIRE

Tony SALVAGGIO,

MAIRES-ADJOINTS

Catherine TOURNUT Finances, vie économique et culturelle.

Roland LEROY, Voirie

Anne-Marie VUILLAUME, Scolaire et Sociale

Serge LANGE, Urbanisme et Aménagement

Bruno LACROIX, Vie Associative et Animation

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Marie-Anne PINTO, Communication

Denis THOUVENOT, Cadre de vie - Environnement

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Thomas ARRIAS, Jeunesse et sports

Danielle GIRAUD, Animation et sports

Régis GOSSELIN, Animation jeunesse

Axel JEAN, Social et scolaire

Marc VALETTE, Vie économique

Claude MACLE, Travaux

Jean-Luc LANFRANCHI, Information

Moheiz SAKOUHI, Jeunesse et sports

Corinne GABILLARD, Social et scolaire

André LEFRANCOIS, Cadre de vie

Elisabeth ZOGHLAMI, Aménagement Urbanisme

Bulletin municipal tiré à 1100 exemplaires

Directeur de la publication : Tony SALVAGGIO

- Rédactrice en chef : Marie-Anne PINTO

- Rédaction : Commission Communication et Information

- Conception graphique, réalisation et impression :

AZAPRIM - Lagny sur Marne - 01 60 07 79 45

- Crédits photos : JP DEGEORGES - Marie-Anne PINTO, Tony SALVAGGIO et Bruno LACROIX

- Régie publicitaire : ARIA





Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ce premier bulletin de l'année est pour moi l'occasion de faire le point sur les événements de l'année passée mais aussi de parler des projets pour celle qui débute.

Tout d'abord dans le secteur des jeunes, notre centre de loisirs est à présent entièrement géré par la commune. Ce dossier aura demandé près de trois ans de travail pour être pleinement abouti et offrir un service complet et de qualité.

Ce choix de politique générale correspondait à l'attente du plus grand nombre et s'il est évident que l'on ne peut pas réaliser les vœux ou les aspirations de chacun, je continuerai avec le Conseil Municipal à assumer les choix nécessaires pour le bien être des Pontcarréens tout en préservant toujours un juste équilibre financier.

Dans le cadre Scolaire, nous avons eu en 2008 l'opportunité d'ouvrir une 6^{ème} classe en primaire. Ceci a permis d'alléger le nombre d'enfants dans les classes et de supprimer des doubles niveaux. Je remercie le corps enseignant et les parents d'élèves qui se sont mobilisés et qui m'ont accompagné pour mener des actions auprès de l'inspecteur d'académie afin d'obtenir cette ouverture.

Toujours pour le scolaire, suite à l'uniformisation des horaires de maternelle et de primaire et la sortie des classes à 11 h 30 et 16 h 30, nous avons décidé de mettre en place une pause méridienne sur le temps du repas pour les enfants de primaire. Pour les

élèves restant à l'étude du soir, nous avons organisé une prise en charge entre 16 h 30 et 17 h par un animateur et une personne de service pour encadrer le temps du goûter. A la fin de l'étude à 18 h les enfants inscrits au centre de loisirs sont accueillis par les animateurs jusqu'à 19 heures.

La commune a également investi dans une nouvelle aire de jeux Place Brantôme. Cette aire de jeux a été positionnée à un endroit central de la commune pour permettre à tous d'y accéder, elle sera évolutive dans le futur et clôturée.

Dans le cadre de la solidarité, et notamment auprès des personnes âgées, de nouvelles actions ont été menées. Il a été proposé aux personnes âgées un système de téléalarme à moindre coût, ceci pour permettre de les sécuriser à leur domicile afin qu'elles puissent alerter un proche ou les secours sans délai en cas de malaise ou de problème.

Une veille sanitaire grand chaud et grand froid a également été mise en place pour les personnes les plus sensibles, n'ayant pas de famille à proximité ni d'aide ménagère. Cela nous permet, en plus du fait de visiter la personne, d'offrir la possibilité d'apporter les courses nécessaires sur une courte période et d'éviter les prises de risques inutiles (lors de périodes de verglas ou de canicule). Notre policière municipale s'est occupée de la période grand froid du début d'année et a reçu un accueil chaleureux des personnes visitées. Nous activerons bien sûr cette veille durant l'été et essaierons d'améliorer son fonctionnement pour davantage de résultats et de réactivité.

Durant l'année 2008, c'est dans le cadre de la Communauté de Communes de la Brie Boisée qu'a été développé le portage de repas à domicile. Depuis sa mise en place, ce nouveau service permet à de nombreuses personnes âgées de Pontcarré d'avoir un repas complet et équilibré à moindre coût, tout en préservant un contact permanent avec les personnes les plus isolées. Il va de soi que le Centre Communal d'Action Sociale reste vigilant afin d'intervenir financièrement pour aider immédiatement celle ou celui qui en aurait besoin. Personne ne doit hésiter à faire appel au CCAS, dont les démarches restent dans le domaine de la confidentialité.

La Maison de la Culture et des Associations a vu l'ouverture de son nouveau dojo et toutes les salles sont maintenant pleinement



Nouvelle aire de jeux Place Brantôme



occupées par des activités artistiques, culturelles ou sportives, ainsi que par des expositions périodiques.

De nombreuses manifestations ont ponctué l'année 2008, qu'elles soient sportives, culturelles ou caritatives. Notre village vit aussi grâce à ces actions et à tous les bénévoles qui les mènent à bien. Je compte sur votre présence encore plus nombreuse pour que ces événements témoignent de la solidarité et de l'engagement de tous dans notre quotidien.

Le tissu associatif est toujours plus varié et dynamique à Pontcarré. Il offre la possibilité à tous de sévader, de découvrir et d'apprendre. C'est l'âme qui rend notre village encore plus vivant.

A l'heure où internet continue à se développer dans les foyers, le secteur communication a mis en place courant 2008 notre nouveau site internet. Ce site est plus convivial, plus fonctionnel et sa mise à jour permanente permet à tous d'avoir des informations en temps réel et de naviguer plus volontiers et plus régulièrement. Nous étudions la possibilité de mettre en place de nouveaux services en ligne.*

Les perspectives pour 2009.

Il est clair que la conjoncture est difficile pour tous. Il en va de même pour les collectivités. Nous ne pouvons que constater le désengagement de l'Etat, en termes de compétences, sur la région et le département mais également sur les communes, ainsi que la baisse de nos dotations de fonctionnement.

S'il n'est pas question de revenir en arrière, le maître mot de cette période sera donc d'évaluer notre marge de manœuvre avant toute nouvelle création avec encore plus de précision, tout en tenant compte du fait que tous les services actuels et leur personnel se doivent d'être maintenus à l'identique et leur financement assuré. Ils ont été définis et créés par rapport aux besoins de la population, il ne peut être question de les remettre en cause.

En ce qui concerne l'investissement.

Les deux principaux projets qui seront réalisés en 2009 vont l'être dans le cadre du patrimoine et dans le secteur scolaire :

Pour le groupe scolaire (agrandissement et création de classe), le montant des travaux estimé à 180 000 € HT sera subventionné à 75 %. Pour l'agrandissement de la Cantine et sa rénovation le montant des travaux est estimé à 200 000 € HT subventionnés à plus de 50 %.

Les travaux de réfection de l'église ont débuté, le montant total est de 370 000 € et nous serons subventionnés au maximum, soit à 80 %.

Juste un petit retour dans la création de service. Comme nous nous y étions engagés le service jeunesse a finalisé le dossier espace jeunes. Cet espace dédié aux jeunes de 11 à 17 ans est ouvert depuis le 2 février, toutes les fins d'après-midi du lundi au samedi ainsi que certaines soirées. Les animations vont de l'accueil libre en passant par des tournois de fléchettes ou des sorties cinéma ainsi que des soirées animées et bien d'autres activités que nos jeunes pourront découvrir ou initier dans un programme diffusé chaque mois à leur intention.

Toujours pour poursuivre nos engagements, nous proposons l'étude d'un Pédibus dans le cadre du plan de déplacement et de l'environnement. Ce mode de déplacement domicile-école à pied doit permettre, non seulement de diminuer la circulation aux abords immédiats de l'école mais également d'apprendre à nos enfants à se déplacer en sécurité. Ce projet implique la mobilisation d'un grand nombre de bénévoles pour l'encadrer. Je vous espère nombreux à vous investir avec nous pour son aboutissement.

D'autres chantiers sont en route : le Plan local d'urbanisme, un futur plan de circulation en consultation avec les Pontcarréens et d'autres dossiers que nous vous dévoilerons au fur et à mesure des travaux de préparation.

Nombreux sont les objectifs et forte est notre volonté d'aller de l'avant pour notre commune.

Pour conclure, je souhaite évoquer notre Communauté de Communes de la Brie Boisée.

Le relais d'assistantes maternelles a ouvert début février. Son action va donc commencer dans le courant du mois.

Je souhaite surtout vous informer que nous travaillons actuellement afin de nous positionner au mieux face aux futures obligations que nous risquons de subir par rapport au schéma de cohérence territoriale.

Nous devons donc pour cela définir une politique commune sur du long terme. Nous étudions actuellement les différentes possibilités pour renforcer notre coopération intercommunale et notamment, la possibilité de mettre en place le système de Taxe Professionnelle Unique. Je défends ce choix depuis le début car il est le levier financier indispensable permettant d'avoir une situation financière stable pour les communes membres. Mais cette TPU apportera également une dotation bonifiée pour la Communauté qui renforcera son potentiel financier pour mener à bien de nouvelles actions. Il faut pour cela développer de nouvelles compétences. Elles doivent être réfléchies pour permettre de faire des économies d'échelle sur les structures, et bien sûr acceptées par chacune des communes. Je suis confiant. Nous saurons dans les mois qui viennent définir les règles communes nécessaires à la pérennité de notre structure, tout en laissant à chacun la gestion de ses initiatives locales.

Je crois qu'il fait toujours aussi bon vivre chez nous. En tous cas, croyez bien que nous nous y employons.

Tony SALVAGGIO

Maire de Pontcarré

Vice Président de la Communauté de Communes de la Brie Boisée en charge des Affaires Sociales

* <http://www.mairiepontcarre.net>

Commissions municipales



La période de Noël rend le mois de décembre très chargé en festivités. Le Père Noël s'est arrêté une première fois le vendredi 12 en maternelle et cela a été

l'occasion d'organiser une superbe journée où la magie de cette fête a de nouveau opéré sur les enfants et sur les adultes.



Les travaux d'agrandissement du groupe scolaire et réfectoire vont se concrétiser durant cette année. Ceux-ci sont nécessaires afin de

donner plus d'espace pour le bien-être des enfants et moins de promiscuité entre le scolaire et le périscolaire. Cet agrandissement va surtout profiter au réfectoire et voir une nette amélioration du fonctionnement. Plus de place, moins de stress pour les enfants et le personnel. Nous sommes conscients que les travaux vont occasionner de la gêne et des contraintes. Nous nous efforcerons d'amoinrir ces soucis en communiquant et en partageant les réflexions des enseignants, du personnel et des représentants des parents d'élèves.

Rappel des horaires du centre de loisirs

Pour faciliter le quotidien de plusieurs familles, nous avons changé depuis le début de l'année l'heure d'ouverture de la garderie : 7h15 au lieu de 7h30.

Quand nous avons mis en place la garderie en septembre 2004, les horaires du soir étaient 16h30 à 18h, puis 18h30 l'année suivante et depuis 2 ans, 19h. Aujourd'hui, il s'avère que des parents empiètent de plus en plus souvent sur cet horaire sans prévenir les animateurs de leur retard. Nous comprenons très bien les difficultés rencontrées sur les trajets de travail mais il serait souhaitable que chacun puisse faire appel à une tierce personne afin que celle-ci vienne chercher leur enfant en cas de retard. Les animateurs ont eux aussi une vie de famille et ils ne peuvent pas être à la disposition des parents au-delà des horaires réglementaires.

Surtout que ceux-ci ont déjà des horaires très contraignants puisque décousus. Ils assurent la surveillance de la cantine et grâce à eux nous avons pu mettre en place la pause méridienne. Des activités sont proposées aux enfants de primaire de 11h30 à 12h30 en attendant l'heure du repas :

- activités sportives dans le gymnase
- jeux de société dans la salle de garderie
- ping-pong et activités diverses dans le préau
- et la cour pour les enfants ne désirant pas participer à un groupe

Et en plus, bibliothèque 2 fois par semaine avec Nicolas, le bibliothécaire.

Grâce à leur travail, les surveillants ont vu un changement du comportement des enfants dans le réfectoire. Plus d'affinité entre eux, plus de respect, de sujets de discussion, beaucoup moins de chahut. Nous remercions tout le personnel pour son investissement.

Le repas des Anciens

C'est dans une ambiance chaleureuse que nous nous sommes retrouvés pour partager avec les personnes présentes une journée très agréable. Chacun a apprécié le repas et a pu se distraire avec des sketches très drôles où certains invités sont montés sur la scène et se sont prêtés aux tours de magie et clownerie des animateurs. Musique et danses ont clôturé cette journée. La municipalité espère vous compter encore plus nombreux lors du prochain repas 2009.



Nouvelles de la commission sociale de la Brie Boisée

La mise en place du portage des repas est un service de la Communauté de Communes et celui-ci rencontre un vif succès. 12 personnes en bénéficient actuellement sur notre commune. Vous pouvez à tout moment et ponctuellement en cas de nécessité faire appel à ce service. Le coût est de 5,20 € par repas. Il vous suffit d'appeler la Mairie pour connaître la démarche à suivre pour vous inscrire.

Il a été proposé aux personnes bénéficiant du portage de repas, le portage de livres de bibliothèque surtout pour les personnes ne pouvant se déplacer. Une liste de livres a été envoyée aux personnes désireuses de bénéficier de ce service. La distribution et l'échange des livres se feront en même temps que le portage du repas. C'est Victor Faria Baptista qui se charge de ces activités. Nous le remercions pour sa gentillesse et son dévouement.



La Communauté de Communes a mis à disposition, depuis le début de l'année, une navette de 18 places en direction du marché de Lagny, le vendredi : une semaine pour les communes de Ferrières en Brie et Pontcarré et la semaine suivante pour les communes de Villeneuve St Denis, Villeneuve le Comte et Favières. Nous en sommes à la phase d'essai et si ce service devait perdurer, nous mettrions en place une inscription préalable en Mairie.

Commission environnement cadre de vie

Nous avons pu constater en 2008 à une recrudescence du vandalisme causé par quelques personnes sans scrupule et qui n'ont aucune connaissance du coût de leurs actes

- Poubelles brûlées : 300 € la poubelle
- Panneaux d'affichage de la bibliothèque et des écoles régulièrement saccagés : 200 € la feuille de plexiglas
- Carreaux cassés
- Graffiti sur les murs
- Vandalisme sur la chaufferie du gymnase : 800 € de réparation

De même que l'incivisme fait que des débris jonchent les sols et que le ramassage de ceux-ci nécessite entre 50 à 80 sacs poubelle par semaine.

De plus, la remise en état de ces saccages, à la charge des employés des services techniques, sont des heures qui sont imputées sur un planning de travail déjà très chargé.

Bientôt le printemps... et la saison des travaux dans les maisons !

Si vous souhaitez, par exemple, repeindre vos volets ou rafraîchir le ravalement dans une couleur différente de celle figurant sur le permis de construire d'origine, il faut savoir que la loi impose d'effectuer une déclaration préalable de travaux à la mairie.

En règle générale, si vous prévoyez d'effectuer des travaux, il vaut mieux retenir que **les modifications qui entraînent un changement de l'aspect extérieur des bâtiments** (visibles depuis la rue ou non visibles) sont soumises au Code de l'Urbanisme et à une autorisation délivrée par Monsieur le Maire.

Le formulaire de demande signé par vos soins, décrira les travaux envisagés ainsi que la nature et le coloris des revêtements des murs, menuiseries et toitures.

Selon leur importance, les travaux feront l'objet :

- soit d'un permis de construire
- soit d'une simple demande préalable de travaux.

Le P.O.S (Plan d'Occupation des Sols) déposé en Mairie et validé par les services de l'Etat, comporte un certain nombre de règles à observer dans la commune.

Pour éviter les conflits et les amendes consécutives aux constats d'infraction, la meilleure démarche consiste à venir se renseigner auprès du service municipal de l'urbanisme (de préférence avant d'acheter le matériel prévu pour les travaux) et de vérifier si le projet envisagé sera conforme à la législation en vigueur. Il en est de même pour le percement d'une simple porte ou d'une fenêtre supplémentaire ou encore, l'installation d'un petit abri de jardin, voire d'un garage.

Le rôle de l'urbanisme consiste à concevoir l'implantation des bâtiments publics et privés selon les orientations retenues pour l'aménagement du territoire, à vérifier les plans et à faire appliquer les règlements en vigueur en matière de construction.

L'étude préliminaire d'un P.L.U (Plan Local d'Urbanisme) est en cours pour venir remplacer d'ici 2 ans ½, le P.O.S en vigueur à ce jour. Ce projet fera l'objet d'une large information auprès de la population par voie d'affichage, d'annonces légales dans les journaux, d'articles dans les bulletins municipaux. Une enquête publique sera effectuée par un commissaire enquêteur indépendant nommé par le tribunal. De plus, les Pontcarréens seront invités à venir s'informer et à s'exprimer sur les nouvelles mesures proposées, au cours d'un minimum de deux réunions publiques organisées par le Maire et le Conseil Municipal.

Bref, comme dirait le menuisier : « *Il y a du travail sur la planche !* ».

La Commission Urbanisme vous souhaite un bon printemps et de belles réalisations...

Serge Lange
Maire-adjoint à l'Urbanisme

Service d'accompagnement scolaire à pied

« Le Pédibus »

- Phase d'expérimentation -

La mairie étudie l'opportunité d'un ramassage scolaire de type « Pédibus », un service d'accompagnement à pied vers et depuis l'école.

Une enquête permettra d'analyser le mode de trajet des enfants entre leur domicile et l'école et les attentes des parents.

Ce projet « Pédibus » aurait pour objectifs principaux de :

- favoriser l'activité physique des enfants par des marches quotidiennes.
- Réduire la circulation automobile aux abords de l'école.

Tout en favorisant l'éducation à la sécurité routière des enfants.

Il fonctionnera avec le bénévolat des parents d'élèves et des accompagnateurs adultes. La réalisation des lignes et les inscriptions se feront en fonction des réponses à l'enquête auprès des parents. La mise en place d'une ligne test est prévue au troisième trimestre scolaire 2009.

Un Pédibus ?

Un Pédibus est un groupe d'écoliers conduit par des adultes bénévoles, effectuant le trajet des zones d'habitations jusqu'à l'école à pied. C'est un « autobus pédestre » qui emprunte des itinéraires précis à des horaires fixes. Il est conçu pour être rapide et direct en privilégiant toujours la sécurité des parcours.

Les élèves et les adultes inscrits dans le Pédibus signent une convention qui dicte des règles à suivre.

Pourquoi un Pédibus ?

Pour la santé

Une activité physique et régulière est bonne pour la santé. Des études montrent que des enfants en bonne santé et plus actifs travaillent généralement mieux à l'école que ceux qui sont inactifs. De plus, le manque de sport journalier est un des facteurs important dans les problèmes d'obésité.

Pour la sécurité

L'utilisation de la voiture pour amener les enfants à l'école participe à accentuer les dangers pour les piétons. En effet, les voitures stationnant devant l'école obstruent la rue, la densité de véhicules motorisés augmente les risques.

Pour la communauté

La marche est une activité et un moyen de voyager particulièrement socialisant. Elle facilite les rencontres et la découverte des lieux de la commune.

L'utilisation des modes doux contribue à diminuer l'utilisation de la voiture.

Pour l'environnement

En France, un trajet sur quatre fait moins d'un kilomètre.

Or, le premier kilomètre pollue plus que les autres.

En général les distances domicile-école sont courtes et les faire à pied contribue à faire un geste utile pour l'environnement.

La santé

Devenir responsable

Respecter l'environnement

Dernière minute

Le questionnaire concernant le projet PEDIBUS remis aux parents d'élèves nous est revenu.

135 questionnaires ont été remplis.

Il en ressort que 55 % des parents sont intéressés par ce projet 25 % ne savent pas ou ont besoin de plus de renseignements et 20 % ne sont pas intéressés.

La municipalité organise une réunion publique le 23 mars à 10 h à la salle Edith Piaf (maison des associations) pour une présentation du projet.

Courir pour Curie

La Municipalité de Pontcarré, aidée par plusieurs associations de la commune ont organisé au mois d'octobre un défi sportif afin d'aider la recherche contre le cancer représentée par l'association "Courir pour Curie".

123 participants se sont inscrits au cours de l'après-midi pour effectuer le parcours soit à la marche, à la course à pied ou sur leur vélo.

Au total, pas moins de 622 tours de circuit ont été effectués. 15 associations ont été représentées par leurs membres, sans oublier plusieurs élus de la municipalité, ainsi que de nombreuses personnes venues en individuelles ou en famille.

Si un classement était établi, on noterait la présence dans ces sportifs, de trois enfants de 2 et 3 ans, du plus âgé 74 ans, du plus grand nombre de tours effectués par la même personne

50 et de l'association ayant été la plus représentative, l'ACAP.

Mais celui ci est symbolique, l'essentiel étant de participer pour une cause juste et grâce à la générosité de toutes ces personnes et de la municipalité, une somme de 561,50 Euros a été remise à la responsable de Courir pour curie.

Un grand merci à tous et rendez-vous en 2009 pour un nouveau challenge.

Soirée jeune du 29 novembre 2008



Dès 21 h ce soir là, les jeunes de Pontcarré sont venus nombreux. Malgré un début de soirée timide, nos jeunes se sont vite déridés sur la piste de danse aux rythmes des musiques que DJ Flo a pu leur mettre et ce jusqu'à 1h du matin.



Mieux que des mots... et à défaut du son...
voici quelques clichés souvenirs...
En attendant les prochaines éditions prévues en 2009
(25 avril et 24 octobre)



Téléthon 2008

La Municipalité de Pontcarré et les associations ont organisé les 5 et 6 décembre, le TELETHON 2008

VENDREDI 5 DECEMBRE 2008 :

- Vente de croissants à la sortie des écoles et au centre de loisirs

SAMEDI 6 DECEMBRE :

- Vente de bonbons, gâteaux, crêpes, livres, petites poupées de Noël



Une participation importante des Pontcarréens a permis de récolter la somme de **1424,60 euros**, des différentes activités et ventes, auxquels s'ajoute 375 euros de dons reçus (dont 295 euros en chèque et 80 euros en espèces), soit un total de 1799,60 euros, reversés à l'AFM (association française pour la myopathie).



- Démonstrations de chorégraphies des danseurs de l'ACAP,
- Ballades et ou baptêmes en motos encadrés par RD471
- Interprétations de saynètes de théâtre des enfants d'EN SCENE

Ainsi que de multiples activités encadrés par : Amitié Nature, Arts Martiaux, Centre de Loisirs et tous les bénévoles anonymes qui étaient présents.



Merci à tous pour votre mobilisation car c'est grâce à vous que l'AFM peut poursuivre son combat engagé contre l'injustice de la maladie depuis plus de 50 ans.

Vous retrouverez toutes les informations et les moyens mis en œuvre sur le site :

www.afm-téléthon.fr

MARCHE DE NOEL

La municipalité de Pontcarré a organisé les 20 et 21 décembre 2008, son premier marché de Noël en extérieur.

Une trentaine d'exposants ont proposé des idées de cadeaux originales et sympathiques.

Artisanales : vaisselles peintes, livres, jouets, bijoux, bougies, statues africaines, peintures, sacs tricotés, décorations, etc.

Gastronomiques : charcuteries, champagne, vins, miel, sculpture de bonbons, chocolats, traiteurs sicilien, créole, breton, etc....

Tous ces stands étaient installés place Jean Moulin et Place de la Liberté, avec un plus pour les petits... un manège.



offerts de nombreux lots pour le tirage au sort du dimanche 21 décembre.

Un grand merci aux personnes qui ont permis la réussite de cette manifestation : Services techniques, élus et bénévoles, sans oublier les nombreux visiteurs qui se sont déplacés durant les 2 jours.

Rendez-vous pour le marché de Noël 2009.

*Bruno Lacroix
Danielle Giraud*

Animations

De la restauration, hot dog, gaufres, vin chaud, café et boissons diverses ont permis aux visiteurs et exposants de se réchauffer et de reprendre des forces.

Plusieurs animations ont agrémentés ces 2 journées :

Dès 10 h le samedi, les enfants de la commune ont pu décorer les sapins mis à disposition près du chalet en attendant avec impatience, la venue du Père Noël vers 15 h... Il est enfin arrivé sur son traîneau tiré par 2 rennes, afin de remettre les cadeaux aux enfants sages. (ils étaient tous très sages).

La municipalité remercie tout particulièrement les commerçants de Pontcarré qui ont participé à la dizaine commerciale en proposant diverses remises et qui ont



La Municipalité de Pontcarré et Les restaurants du Cœur



Vous remerciant de votre générosité lors de la brocante de Pontcarré de septembre 2008 et des dépôts faits en mairie fin novembre 2008 ainsi que votre participation à l'achat des jouets lors de la bourse aux jouets du samedi 13 décembre 2008.

Celle ci a été un réel succès !
Il a été récolté

879.79 € de vente de jouets
71.69 € de dons
soit un total de **951.48 €**



Il ne restait que quelques cartons qui ont été remis le 17 décembre pour l'arbre de Noël des enfants des Restaurants du Cœur de Roissy en brie.

Face au résultat obtenu grâce à votre mobilisation, nous avons décidé de réitérer cette action fin d'année 2009.

Pour cela, nous assurerons une permanence en mairie tous les 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h pour vos dépôts de jouets !

**** Merci de votre générosité ****

Corinne Gabillard
Conseillère Municipale Affaires Sociales
c.gabillard@mairiepontcarre.net



Illustration Patrick BONNAT



«EN SCÈNE»

Depuis le début de cette nouvelle saison, les répétitions s'enchaînent toutes les semaines afin que petits et grands soyons prêts pour nos prochains spectacles.

A l'affiche, plusieurs soirées théâtre selon le calendrier ci-dessous. Toutes ses représentations auront lieu à la Salle des Fêtes de la

• **Le samedi 28 mars à 21h : «14 JUILLET»,**
Comédie en 4 actes (75 min) de Cyrille Dehlinger
« *Les Boffé et les Brochu, deux familles que tout oppose, ont loué la même maison au bord de la mer pour les vacances. Mesquineries et coups en douce, tout sera bon pour faire déguerpir les autres. Sauf que...* »

• **Le vendredi 3 avril et le samedi 4 avril à 21h :**
«**VOUS DERANGER PAS POUR NOUS**»
Comédie en 3 actes (1h40) de Jean-Claude Martineau
« *Pour attirer l'attention de leurs parents qui passent leur temps à se disputer pour les broutilles, Justine et Jérôme, aidés de leur grand-père, vont s'inventer des problèmes « sur mesure » et semer une jolie pagaille dans la vie bien organisée de leurs parents* »

• **Le samedi 13 juin à 20h30 :**
«**Des Contes... à La Fontaine**» Spectacle en 2 parties (2 h30)
« *Tous les jeunes de la troupe vous invitent à venir « revisiter » les plus célèbres contes et fables détournés à cette occasion pour le plus grand plaisir de vous faire rire* »

Notre but étant de vous faire passer à chaque fois des soirées placées sous le signe du rire et de la détente, nous vous proposons des tarifs dégressifs selon le nombre de spectacles réservés à l'avance lors de nos permanences (places numérotées).

**Les mercredi 4 - 11 et 18 mars
de 18h à 20h à la Salle des Fêtes**

- 1 spectacle : Adulte 7 € - Enfant (3 à 12 ans) 4 €
- 2 spectacles : Adulte 12 € - Enfant (3 à 12 ans) 6 €
- 3 spectacles : Adulte 16 € - Enfant (3 à 12 ans) 8 €

La billetterie sera bien entendu ouverte dès 20 h, le soir de chaque spectacle – (19 h 45 le 13 juin) – Fermeture des portes 5 min avant le lever de rideau.

Nous vous souhaitons très nombreux à venir nous encourager de votre présence..

A très bientôt sur les planches

Marie-Anne Pinto
Présidente

2^{ème} Salon d'Automne de l'Association CRÉATIVA

Samedi 11 au
dimanche 19 octobre 2008



Invités d'Honneur

Anne ANDREO-WOLF,
Sculpteur et peintre
Philippe VILLAIN,
Artiste Peintre,
Médaille des arts,
Sciences et
Lettres / Médaille
du Mérite Français
(Beaux-Arts)

MEDAILLE D'OR



Christiane EVEIN-MOURITZEN

MEDAILLE D'ARGENT



Gérard SIOMKOS
et PRIX PUBLIC ADULTES

MEDAILLE DE BRONZE



Patrice BRE
pour son œuvre

PRIX DE LA MUNICIPALITE



Peinture
Olga MONFRAIX pour son œuvre



Sculpture
Charles VILAIN

PRIX DU CONSEIL GENERAL



Peinture
Paulette GAENG

MENTIONS



Peinture à l'huile : Christine PULTZ
et PRIX PUBLIC ADULTES



Sculpture
Moïse-Lisette GRULET



Sculpture
Serge LAVENANT



Techniques diverses
Jacqueline PARAGAU



Qualité de son œuvre
TINO



Pastel
Isabelle FAVRE

Vie Associative

Le carreau de PONTCARRE



La fin de saison étant achevée l'heure du bilan est arrivée ; pour notre association nous pouvons dire que ce dernier est en demi-teinte.

Nous avons réussi à conserver notre effectif à quelques éléments près ; pour le bilan sportif un large point a été fait et est paru dans le dernier bulletin. Notons quand même une participation en 1/8 de finale du Championnat de Seine-et-Marne promotion avec l'équipe de BERTHE Gérard, FRESCHÉ François et Anthony BIGOT ; bravo à ces trois joueurs. En revanche déception pour nos jeunes et nos féminines qui ont très peu participé aux compétitions.

Il faut que les mentalités concernant notre discipline évoluent et qu'on finisse de la considérer comme un loisir ; qu'on en finis-

se avec cette image de marque qui nous colle à la peau malgré tous les efforts fait par notre Fédération pour nous débarrasser de cette odeur anisée. Bien sûr on peut considérer notre discipline comme un loisir, mais dans ce cas tous les sports sont en premier lieu un loisir, cela dépend à quel niveau on veut les pratiquer.

Concernant nos organisations, nous pouvons nous réjouir des résultats et de la participation des joueuses et joueurs de l'extérieur.

Pour 2009 notre association repart sur de nouvelles bases avec un nouveau Président. Anthony BIGOT ne pouvant plus assurer cette fonction par un surcroît de travail a laissé sa place à votre serviteur. Le nouveau Conseil d'Administration a sur le champ adopté de nouvelles mesures qui espérons supprimerons toutes les rumeurs circulant sur notre club dont certaines hélas étaient fondées.

Nous tenons à remercier notre ancien président qui pendant quatre ans s'est dévoué pour faire avancer les choses, qui a apporté au Carreau de Pontcarré grâce à son dynamisme et sa jeunesse beaucoup de positif, mais il est très difficile de gérer une association lorsqu'on n'est pas sur place.

La composition du bureau, ainsi que le calendrier de nos manifestations pour 2009 se trouvent sur le site de la Mairie de Pontcarré dans la rubrique « associations »

Pour tous renseignements :

Monsieur André GERMAIN

14 rue Path 77135 PONTCARRE

06 78 32 52 58 - andre.germain4@wanadoo.fr

Anthony BIGOT

appt 345 - 5 allée du Parc 77400 Thorigny-sur-

Marne 06 79 69 57 06

anthonypetanque@aol.com

*André Germain
Président*

Deux pontcaréennes en route pour les championnats de France



Roxane

Cette année, deux pontcaréennes sont en cours de qualification pour les championnats de France de saut d'obstacle à cheval à Lamotte Beuvron en Juillet.

Marianne GENESTE sur HERQUE et Roxane GONNEL sur NANCY concourent en catégorie Minimes 1 pour le compte des Ecuries de la Rosière à Tournan en Brie.



Marianne

Elles ont d'ores et déjà obtenu, respectivement, six et cinq des dix qualifications en concours régional requis à fin juin pour participer aux épreuves finales en Sologne.

Nous vous tiendrons informés de leurs résultats dans un prochain bulletin.

Votre Nouvel Hôpital à Jossigny en 2012 !



Pose de la première pierre : Roselyne Bachelot Ministre de la Santé ; Patrick Maillard Maire de Jossigny ; Serge Lange Administrateur ; Patrice Pagny Maire de Lagny et Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital de Lagny

Avec une augmentation démographique du Nord Seine-et-Marne de +17,5 % et un bassin de population de 465.000 habitants qui va évoluer vers 600.000 d'ici 2015, il était devenu urgent de satisfaire les besoins sanitaires de la population.

En effet, par manque de place, beaucoup de malades ne pouvaient être accueillis dans la structure existante à Lagny-sur-Marne. (Par exemple, 400 accouchements n'ont pas pu être pris en charge en 2007).

Pour réussir une mutation satisfaisante, à la fois pour la qualité des soins et pour rationaliser les dépenses, deux types de collaboration ont été mises en place par l'Hôpital de Lagny.

- 1°) Partenariat avec les Hôpitaux de Meaux et de Coulommiers (secteur public) permettant l'achat de matériel lourd en coordonnant les politiques médicales et les investissements.
- 2°) Partenariat avec le secteur privé, notamment pour l'imagerie médicale, sous forme de Groupement de Coopération Sanitaire pour exploiter en commun les équipements les plus modernes qui sont souvent aussi les plus onéreux.

Un autre Groupement de Coopération Sanitaire (G.C.S) est spécialement formé pour créer la Blanchisserie inter-hospitalière de Seine-et-Marne, établissement ultra-moderne, capable de traiter le linge des 3 hôpitaux de Lagny, Meaux et Coulommiers avec la création de 62 emplois à Meaux.

Le nouvel hôpital désigné sous le nom de « Centre Hospitalier de Lagny Marne-La-Vallée » constituera une réalisation majeure en Île de France dans le domaine de la santé. Situé à 10 minutes à pied du centre-ville de Val d'Europe en bordure de la D 231 sur une partie de la commune de Jossigny située entre Chanteloup-en-Brie et Serris. Le Centre Hospitalier abritera plus de 2000 emplois soit environ 250 emplois supplémentaires par rapport à l'effectif actuel de l'établissement de Lagny.

La cérémonie de la pose de la première pierre s'est déroulée le 17 octobre 2008 en présence de Madame Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre de la Santé et des Sports. Actuellement les travaux des fondations sont commencés et l'Hôpital devrait ouvrir ses portes en mars 2012.

Le coût de cette opération représente un investissement de 163 millions d'Euros hors taxes avec une aide de l'état provenant des « Plans hôpital » 2007 et 2012 à hauteur de 9,2 millions d'euros permettant d'emprunter 39 millions d'euros.

Le Conseil Régional a également apporté son aide sous l'impulsion de notre Conseillère Régionale Madame Brigitte Eude qui a soutenu fortement le projet dès le départ en obtenant successivement les sommes de 4 millions d'euros pour les urgences du nouveau site ainsi que 2 millions d'euros pour l'agrandissement des urgences actuelles de Lagny et 3,2 millions d'euros pour la périnatalité.

Une aide supplémentaire est en cours d'instruction pour financer les surcoûts liés à la démarche de certification Haute Qualité Environnementale (HQE).

La vente d'une partie du terrain et des locaux actuels de l'Hôpital de Lagny (7 hectares) participera au reste du financement. Cet emplacement accueillera un pôle médical qui inclura notamment la reconstruction de la « Clinique de Lagny » et peut-être une maison de retraite ou un centre de rééducation pour accidentés de la route.



*Brigitte Eude
Conseillère Régionale*

Le nouvel Hôpital comprendra 460 lits en MCO (Médecine, Chirurgie, Obstétrique) et 125 lits en Psychiatrie soit un total de 585 lits au lieu des 467 lits en service sur le site actuel.

Construit sur un terrain de 11,7 hectares sous forme d'un parallélépipède de 110 x 200 mètres sur deux étages développant 75000 m² avec possibilité d'extension modulable, le nouveau bâtiment sera compact, très fonctionnel et ergonomique en évitant les déplacements multiples d'un bâtiment à l'autre qui pénalisaient le site de Lagny.

Le C.H.L.M.V de Jossigny (Architecte Olivier Marchand) sera l'aboutissement d'une démarche ambitieuse de coopération entre le domaine public et le domaine privé qui entre totalement dans les objectifs du plan de modernisation « Hôpital 2012 » intégrant la recherche de l'efficacité autour de pôles d'excellence en visant à poursuivre l'amélioration de la qualité des soins et de la prise en charge.

*Serge Lange
Maire-adjoint à Pontcarré
Administrateur de l'Hôpital de Lagny*

ETAT - CIVIL 2008



Ils sont nés

Marine HOSTALIER	1 ^{er} janvier
Mathis BRUC	4 janvier
Aurélien LUBIN	7 janvier
Wally BENABDESSLAM	9 janvier
Edem BEN HADJ ABDALLAH	24 janvier
Line PICKAERTS	31 janvier
Nathan VIRET	31 janvier
Rabdallah AOUAM	24 février
Vincent HOUSSIER	12 mars
Adam LAFHAL	13 mars
Kelly DÉMÉAUTIS	18 mars
Claire-Lyne PERICAUD	19 mars
Yanis AZAHAF	1 ^{er} avril
Emma CORREIA	3 avril
Faustine JANSSENS	4 avril
Loona DOS SANTOS—RODRIGUES	9 avril
Elodie BERLOTTI	22 avril
Maysson DUZONT	1 ^{er} mai
Ilann COTTRELLE	2 mai
Jade DOT	20 mai
Kalyan NAZARALY DJAFFAR	28 mai
Lucie LEDEWYN—OMONT	29 mai
Emy LECOUTURIER	27 juin
Eva MANCEAU	13 juillet
Thomas LAUNAY	18 juillet
Maxime BAR	15 septembre
Quentin GROSZ	21 septembre
Augustine MOITY	21 septembre
Lisandro CLÉMENT	22 septembre
Ihsen MOKEDDEM	10 octobre
Nina DERRIEN	21 octobre
Joshua DESPREZ	22 novembre
Robin PEANG	25 novembre
Hector DENDLEUX	8 décembre
Joshua VETILLARD	10 décembre

Ils se sont mariés

Sébastien CHEVILLARD et Axelle VANTALON	3 mai
Jacques LEWARTOWSKI et Michèle COUTURIER	28 juin
Eric HUBERT et Marion AOUNGBI KOÏZO YAMBREYO	23 août
Frédéric DELACOURT et Florence DE LAMINNE	30 août
Julien ROBERT et Ludévine PILLET	6 septembre
David DOS SANTOS et Angélique RODRIGUES	20 septembre
Gilles DE FRANCESCHI et Violette GALBRUN	11 octobre

Ils nous ont quittés

Georgette LEFEVRE, veuve DUPUIS	22 janvier
Jean ORANGE	3 février
Jacques DULPHY	12 février
Françoise REMACLE, épouse TANGUY	3 avril
Stéphane COULON	20 mai
Violette GAUTREAU, veuve RADIGON	3 juin
Gérard DEVINCRE	14 septembre
Jeannine CERTIER	5 octobre
Farid CHARFADI	9 décembre



Rappel des horaires d'ouverture de la Mairie

- ⇨ lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h.
- ⇨ mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- ⇨ samedi de 10 h à 12 h 30.

Tél. : 01 64 66 31 55

Fax : 01 64 66 03 35

Et, toujours à votre disposition, le site Internet de la Mairie :

www.mairiepontcarre.net

Accueil pré et post scolaire

Centre Aéré - Temps Cantine

⇨ **01.64.76.69.45**

⇨ **06.47.84.37.24**

Bibliothèque

- ⇨ **Mercredi de 9 h 30 à 11 h 45 et de 14 h 00 à 16 h 45.**
- ⇨ **Samedi de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 45.**



Vous avez travaillé en France et en Allemagne ?

Venez faire le point sur votre retraite

En 2009, la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) organise en partenariat avec la Deutsche Rentenversicherung des journées d'information retraite franco-allemandes.

Des conseillers de la caisse de retraite allemande vous reçoivent sur rendez-vous pour répondre à vos questions et éventuellement, évaluer votre retraite.

Dates des sessions 2009

26 et 27 mai – 27 et 28 octobre
1^{er} et 2 décembre

Modalités d'inscription :

Si vous souhaitez participer (*), vous devez vous inscrire au préalable :

- Par Internet en complétant un bulletin en ligne sur le site de la Cnav www.retraite.cnav.fr rubrique Actualités régionales Ile-de-France
- Ou en renvoyant un bulletin d'inscription, disponible dans le réseau d'accueil de la Cnav et chez ses partenaires (Cpam, Caf, Assédic, Cicas, ambassade, consulat...), à l'adresse suivante :

CNAV Ile-de-France

Relations extérieures 932 –
75951 Paris cedex 19

(*) dans la limite des places disponibles



MADAME JACQUET

Madame Jacquet, qui avait célébré ses 100 ans en 2006 nous a quittés en janvier dernier, par ce message, écrit par la famille, la municipalité souhaitait lui rendre hommage et témoigner à ses proches de toute sa sympathie.....

« Quand elle était enfant, sa grand-mère se souciait de sa santé, car elle était petite et fragile... Elle s'est bien trompée car la petite est devenue plus que centenaire. Après une vie bien remplie, 4 enfants à élever, 2 petits enfants qu'elle a aussi gardés quand ils étaient jeunes, elle s'est toujours dévouée pour sa famille.

Elle est partie sereine, sans souffrances, elle peut se reposer maintenant.

Fidèle du Club qu'elle appréciait énormément tant qu'elle a pu y participer, nous ne l'oublierons pas.

Sa dernière grande joie fut la fête de son centenaire organisée par la Paroisse et la Mairie.

L'ASSURANCE RETRAITE ILE DE FRANCE

Revalorisation des retraites : A compter de 2009, les retraites personnelles et les retraites de réversion sont revalorisées au 1^{er} avril (mensualité payée en mai) et non plus au 1^{er} janvier. Ce qui permet aux pouvoirs publics de tenir compte de l'inflation réelle, et non prévisionnelle, de l'année écoulée, cette revalorisation étant établie suivant l'indice des prix à la consommation hors tabac. Elle interviendra ainsi en même temps que celle des retraites complémentaires.

Les chiffres qui évoluent au 1^{er} janvier 2009 :

Les revalorisations des montants indexés sur l'évolution des salaires demeurent fixées au 1^{er} janvier.

Maxima et plafonds de ressources	Montants mensuels en €	Montants annuels en €
MAXIMA		
• Retraite personnelle	1 429,50	17 154,00
• Retraite de réversion	771,93	9 263,16
Plafonds de ressources pour ouvrir		
DROIT A LA PENSION DE REVERSION		
• Personne seule	1 509,73	18 116,80
• Ménage	2415,57	28 986,88

Salaire mensuel plafond soumis à cotisations de la sécurité sociale : 2 589 euros

Salaire minimum soumis à cotisation permettant de valider
1 trimestre d'assurance :

1 742 euros (calcul effectué à partir du Smic horaire au 1^{er} juillet
2008 : 8,71 euros)

SALON DES SENIORS 26, 27 et 28 mars 2009

Espace Retraite et Protection sociale
Parc des expositions de Paris
Porte de Versailles
Hall 2-2 de 10 h à 19 h
(Métro Porte de Versailles)

A quel âge partir ? Quelles démarches entreprendre, quand et auprès de quel(s) organisme(s) ? Comment reprendre une activité quand on est retraité ? Quelles sont les aides existantes ?... Parce que la retraite est un sujet d'interrogation, voire de préoccupation, l'Agirc et l'Arrco, la Cnav, l'Ircantec et le RSI, quatre des principaux régimes obligatoires de retraite de base et complémentaire, donnent rendez-vous aux retraités, actuels ou futurs. Réunis sur un même stand, des conseillers en réglementation se tiennent à disposition des visiteurs pour répondre à leurs questions au cours d'entretiens individuels.

En complément de ces rencontres « en direct » : des micro-conférences d'une vingtaine de minutes animés notamment par des médecins. Faire le plein de trucs et astuces pour entretenir sa mémoire et sa forme, s'informer sur les dernières connaissances en matière de lutte contre la maladie d'Alzheimer, faire le point sur les actions de prévention et les aides proposés par les organismes... Sans oublier le quiz, pour parfaire, tout en s'amusant, ses connaissances en matière de retraite ... et gagner de nombreux cadeaux.

Invitations, infos et programme des
micro-conférences :

www.agirc-arrco.fr,
www.lassuranceretraite.fr,
www.ircantec.fr,
www.le-rsi.fr.

Calendrier passage des encombrants année 2009

3^{ème} jeudi de chaque mois

- 19 mars	- 18 juin	- 17 septembre	- 21 décembre
- 16 avril	- 16 juillet	- 15 octobre	
- 21 mai	- 20 août	- 19 novembre	

Mars

- 1 D
- 2 L
- 3 M
- 4 M
- 5 J
- 6 V
- 7 S ACAP
soirée danse
- 8 D
- 9 L
- 10 M
- 11 M
- 12 J
- 13 V
- 14 S
- 15 D
- 16 L Expo
de
printemps
Créativa
- 17 M
- 18 M
- 19 J
- 20 V
- 21 S
- 22 D
- 23 L
- 24 M
- 25 M
- 26 J
- 27 V
- 28 S Théâtre
"14 juillet"
- 29 D
- 30 L
- 31 M

Avril

- 1 M
- 2 J
- 3 V Théâtre
"Vous
dérangez pas
pour nous"
- 4 S
- 5 D
- 6 L
- 7 M
- 8 M
- 9 J
- 10 V
- 11 S Oeufs de
Pâques
- 12 D
- 13 L
- 14 M
- 15 M
- 16 J
- 17 V
- 18 S
- 19 D
- 20 L
- 21 M
- 22 M
- 23 J
- 24 V Soirée
Jeunes
- 25 S
- 26 D
- 27 L
- 28 M
- 29 M
- 30 J

Mai

- 1 V
- 2 S
- 3 D Trocs
et Puces
- 4 L
- 5 M
- 6 M
- 7 J
- 8 V
- 9 S
- 10 D
- 11 L
- 12 M
- 13 M
- 14 J
- 15 V
- 16 S
- 17 D Expo
"vieilles
bécanes"
- 18 L
- 19 M
- 20 M
- 21 J
- 22 V
- 23 S
- 24 D
- 25 L
- 26 M
- 27 M
- 28 J
- 29 V
- 30 S
- 31 D

Juin

- 1 L
- 2 M
- 3 M
- 4 J
- 5 V
- 6 S Expo
Sculptura
- 7 D
- 8 L
- 9 M
- 10 M
- 11 J
- 12 V
- 13 S Théâtre
"des contes...
à La
Fontaine"
- 14 D
- 15 L
- 16 M
- 17 M
- 18 J
- 19 V
- 20 S Fête
de la
musique
- 21 D
- 22 L
- 23 M
- 24 M
- 25 J
- 26 V
- 27 S Kermesse
des écoles
- 28 D
- 29 L
- 30 M

A vos
agendas

- Organisées par la municipalité
- Organisées par des associations de Pontcarré



DRODE & FRANCILIENNE D'ÉLECTRICITÉ

Haute et Basse Tension - Installations Industrielles
Cabines de Transformation - Installations bâtiments
Éclairage public et réseau - Dépannage et entretien
Enseignes - Chaufferies - Téléphone - Sonorisations
Fournisseur de l'administration

4, rue Branly - 77400 LAGNY-SUR-MARNE
Tél./Fax : 01 64 30 36 79
E-mail : drode@drode.9tel.com

PENSION
Repas d'affaires

RESTAURANT
Spécialités de poissons
Cuisson sur pierre chaude

Malocco

Elisabeth et Yannick

10, Grande Rue
77135 PONTCARRÉ

☎ 01 64 66 11 76
malocco.nasson@wanadoo.fr

CARROSSERIE FONTAINE



TÔLERIE - PEINTURE - PARE-BRISE

Réparations toutes marques - Dépannage - Remorquage

AGRÉÉE TOUTES ASSURANCES

Remise aux Cotes d'origine sur Marbre

42, rue du Chemin Vert - 77135 PONTCARRÉ
Tél. 01 64 66 21 85 - Fax 01 64 66 18 04



IMPRIMERIE CHAUVAT-BERTAU

Réalisation Graphique PAO
Flashage - Photogravure

Reprographie connectée Mac PC : N.B. et Couleur
Dorure - Gaufrage - Relief - Découpe - Typo - Offset

4, chemin de Braque - B.P. 3 - 77135 PONTCARRÉ
Tél. 01 64 66 31 49 - Fax 01 64 66 10 95
E Mail : chauvat.bertau@wanadoo.fr

